



Bulletin d'informations

Mairie d'Oreilla

66360 OREILLA

Tél. 04.68.97.07.98

Mail: commune.oreilla@orange.fr

12 août 2020

Cérémonie 14 juillet 2020

Malgré la crise sanitaire que traverse notre pays, nous avons décidé de maintenir la cérémonie du 14 juillet. Après le discours et le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, un apéritif a été servi à l'aire de loisirs. Le lieu a été choisi afin de respecter les distances de sécurité, la mairie a mis à disposition du gel hydroalcoolique pour un lavage de mains obligatoire avant de servir l'apéritif.





Station d'épuration

Le 23 juillet, la société est venue contrôler le bon fonctionnement. Mise en service en septembre 2018 après 4 mois de travaux. Elle a coûté 140 000 € subventionnés par la région et le département à 80%. Les eaux usées sont envoyées dans un bassin planté de roseaux et composé de différentes couches de gravier et sable, elles sont filtrées naturellement. Il n'y a pas de système de pompes, donc pas besoin d'électricité pour la faire fonctionner. **Pour rappel, il ne faut pas jeter dans les égouts des papiers gras, lingettes, serviettes hygiéniques, plastiques, afin de ne pas boucher les grilles situées à l'entrée de la station.**



Fête du 15 août

Cette année la fête du village le 15 août n'aura pas lieu. La crise sanitaire que nous traversons oblige le comité des fêtes à annuler cette manifestation. Les contraintes liées aux respects des règles de distanciation sociale et le port du masque obligatoire lors des regroupements n'auraient pas permis de profiter pleinement de la fête. Rendez-vous l'année prochaine.

Si vous voulez des masques supplémentaires, nous en avons à votre disposition à la mairie.

Local poubelles

Nous avons constaté que le local poubelles était devenu un dépotoir. Il a été nettoyé, désinfecté et vidé des objets déposés sur le sol. Par mesure d'hygiène et par respect pour tous, il est important de garder ce local propre. Il faut déposer dans les containers uniquement des ordures ménagères préalablement fermées dans des sacs poubelles. Les bouteilles en verre et les emballages recyclables doivent être mis dans les containers situés au-dessus du local. Les autres objets devront être transportés à la déchèterie de Prades.

Bulletin d'informations d'Oreilla

Si vous souhaitez recevoir les prochains bulletins d'informations de notre commune, merci de nous envoyer votre adresse mail à : commune.oreilla@orange.fr. (afin de protéger notre planète, et éviter l'impression). Vous serez ainsi informé de l'actualité de notre joli village et vous pourrez nous faire part de vos suggestions et/ou questions. L'équipe municipale reste à votre disposition.

NUMEROS UTILES

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS :.....	18
SAMU :.....	04 68 61 66 66 ou 15
GENDARMERIE :	17
PHARMACIE DE GARDE :.....	3237
FRELONS/DESTRUCTION DE NIDS.....	SOS Guêpes 06 66 72 08 54

DEPANNAGES URGENTS

ERDF/ENEDIS :09 72 67 50 66

GRDF :0 800 47 33 33

France TELECOM :1013 ou 1015

POSTE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15, tél : 08 99 23 72 99

TRI ET COLLECTE DES DECHETS

Zone commerciale Prades

Tél:04 68 96 28 11

Horaires d'ouverture déchetterie :

Mardi au vendredi : 9h-12h / 14h30-16h

Samedi: 9h-12h / 15h00-16h

Pour la plateforme de déchets verts:

Du mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

La déchetterie est fermée tous les jours fériés à venir.

Ramassage des encombrants tél:04 68 05 62 64service.dechets@conflentcanigo.fr

du mardi au vendredi de 9h à 12h

Les déchetteries seront fermées tous les jours fériés à venir

L'accès simultané sera réglementé, un maximum de 4 à 6 voitures pourra être accepté sur les déchetteries en respectant les distances de sécurité entre les usagers. Il n'y aura pas de restrictions sur l'accès à la plateforme Déchets verts de Prades. Le port du Masque est obligatoire pour les Agents du Service déchetterie. La récupération est interdite sur les déchetteries (aucune tolérance ne sera acceptée des sanctions seront prises à l'encontre des agents ou des usagers qui ne respecteront pas cette consigne). Aucun matériel commun ne sera mis à disposition des usagers. Le personnel communautaire ne participera à aucun déchargement de véhicule qui se présentera en déchetterie. Les gros volumes de gravats sont interdits sur les déchetteries du territoire Conflent Canigo tous les usagers publics ou privés devront se rendre sur un autre site (proposition de celui de VAILLS à Vinça). Les contrôles du tri sur les déchets GRAVATS/INERTES et les déchets verts sont une action prioritaire afin d'optimiser la gestion du site.